Image not found or type unknown

Achat immobilier en commun

Par **bibiche**, le **29/11/2008** à **01:14**

bonsoir, jai acheter une maison en commun avec mon compagnon . mais ca fait plusieurs fois que je ne fait pas les paiements a la banque ill es fait
donc complets avec son salaire car moi je travaille de temps en temps.

Nous avons deux enfants

je voudrait savoir si.

on ce separarait peu t'il me reclamer les sommes d'argent quil a verser pour moi .
et si on vend la maison peu t'il deduire cette somme.

Dans l'attente de votre reponse. je vous remercie

bibiche

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés